Si vous n'arrivez pas à lire ce message, consultez la version **en ligne**

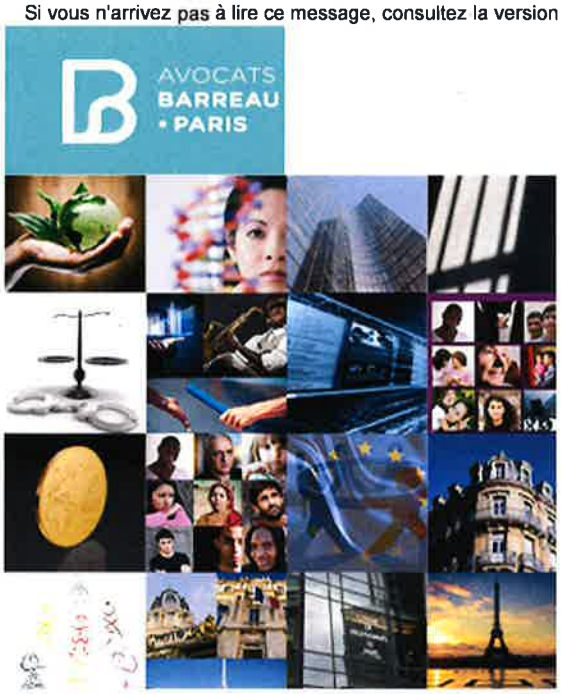

COMMISSION OUVERTE
Janvier 2019

Réunion conjointe de la commission ouverte droit Pénal et de l'association API (Avocats Pénalistes Irréductibles)

Pénal

Co-responsables : Marie-Alix Canu Bernard et Jean-Marc Fedida
Anciens membres du conseil de l'Ordre

Association API (Avocats Pénalistes Irréductibles)

Présidente : Jenny Ponsdesserre, avocat à la Cour

Mercredi 23 janvier 2019 de 9h à 12h
Auditorium Louis-Edmond Pettiti
Maison du Barreau, 2 rue de Harlay, 75001 Paris

L'avocat et la gestion des médias

Ouverture :

Marie-Alix Canu Bernard
AMCO, co-responsable de la commission ouverte droit Pénal

Jenny Ponsdesserre
Avocat à la Cour, présidente de l'Association API (Avocats Pénalistes Irréductibles)

Intervenants :

Marie-Alix Canu Bernard
AMCO, co-responsable de la commission ouverte droit Pénal

Françoise Cotta
Avocat à la Cour

Yann Le Bras
Ancien secrétaire de la Conférence, avocat à la Cour

Emmanuel Daoud
Ancien membre du Conseil de l'Ordre
Avocat à la Cour

Jo Cohen-Sabban

Avocat à la cour

Dominique Rizet
Journaliste, chroniqueur judiciaire

Valérie de Senneville
Journaliste aux Echos

Avocat du barreau de Paris
Je m'inscris

Avocat d'un autre barreau / non avocat
Je m'inscris

Réunion validée au titre de la formation continue obligatoire - 2019

Contact :
formationcontinue@avocatparis.org
01 44 32 48 08